



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

LICENCE NUMÉRIQUE EN INFORMATION-COMMUNICATION

2023/2024

Direction: M. Arnaud MERCIER

Licences en Information Communication - Information Communication

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Licence

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation en ligne

► PRÉSENTATION

Le professeur Arnaud Mercier présente la nouvelle formation numérique de l'IFP consacrée à l'information-communication

Trois années débouchant sur l'obtention du diplôme de Licence numérique en information-communication, permettant de candidater aux masters en information-communication.

Trois catégories de contenu :

- Des cours en communication recouvrant les différents domaines des sciences de l'information et de la communication ;
- Des cours en sciences sociales (droit, économie, science politique, histoire...) offrant une culture générale complémentaire pour saisir les enjeux de communication ;
- Des travaux dirigés permettant d'acquérir des compétences pratiques en matière de communication et de journalisme.

Publics visés

- Étudiants étrangers hors communauté européenne ne pouvant facilement poursuivre des études en France ;
- Étudiants inscrits dans un autre cursus (à l'université Paris Panthéon-Assas ou dans un autre établissement) voulant profiter du caractère asynchrone des cours et des TD pour suivre un cursus complémentaire, à la façon de « cours du soir » ;
- Étudiants malades ou handicapés, n'ayant pas ou plus la possibilité de suivre des cours à l'université ;
- Salariés qui pourraient ainsi concilier études et contraintes économiques personnelles ;
- Parents au foyer voulant obtenir un diplôme durant cette période de leur vie.

Modalité : licence entièrement numérique

Les étudiants découvrent semaine après semaine le contenu des cours et des TD et y ont ensuite accès librement en temps choisi, soit :

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- à des cours magistraux enregistrés en vidéo, à des documents complémentaires déposés sur la plateforme [Agorassas](#), et
- à des travaux dirigés (TD) en ligne, avec exercices réguliers à rendre et qui sont corrigés à distance par des chargés de TD, qui animent également un forum de questions/réponses. Ces derniers peuvent laisser des consignes ou faire quelques démonstrations via des vidéos déposées sur la plateforme.

Cette modalité offre l'opportunité à celles et ceux qui ne pourraient pas accéder à une formation initiale en présentiel à Paris, de suivre entièrement à distance les cours donnés par des enseignants-chercheurs et des intervenants professionnels de l'Institut Français de Presse (IFP).

Innovations pédagogiques prévues

La LNIC, outre son diplôme, offre la possibilité à ses étudiants de se saisir de nouvelles modalités d'apprentissage et d'acquisition des connaissances, en adéquation avec les évolutions technologiques :

- **Apprentissage** d'outils et des modalités du travail collaboratif et solidaire entre étudiants ;
- Instauration de modalités de contrôle des connaissances entièrement à distance qui garantissent l'évaluation individuelle des performances.

Cela est possible grâce au recours à un logiciels de surveillance en ligne des examens, après bien sûr consentement individuel de chaque étudiant au moment de leur inscription.

Les étudiants devront signer une charte du plagiat en début d'année, afin d'être informés des bonnes et mauvaises pratiques concernant la mobilisation dans les devoirs de contenus trouvés en ligne et dans les textes académiques

Conditions matérielles d'accès aux enseignements

Le contenu des enseignements est accessible uniquement sur la plateforme dédiée. Les étudiants ont impérativement besoin d'un ordinateur (au moins 4 GB de mémoire/RAM) d'une connexion Internet fiable. Les navigateurs suivants permettent d'accéder à la plateforme pédagogique : Google Chrome, Firefox, Safari (versions les plus récentes).

Des identifiants personnalisés et non cessibles sont attribués à chaque étudiant et étudiante au moment de l'inscription administrative.

En s'inscrivant, les étudiants s'engagent à utiliser uniquement à titre personnel les ressources mises à leur disposition (vidéos, supports de cours, bases de données, etc.) et à ne pas les communiquer à des tiers.

► OBJECTIFS

Obtention de la licence en information-communication

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:

Bac

► PROFIL RECOMMANDÉ

Aucune sélection des dossiers de candidature a priori à l'exception des candidats non francophones. Dans ce cas une certification d'un niveau minimal B2 écrit et oral est requise. L'inscription à un TD de français langue étrangère (FLE) en L1 & L2, pour consolidation, peut être décidée par le jury d'admission en fonction du niveau linguistique des candidats, ou à leur demande.

Procédure d'inscription :

Niveau requis : baccalauréat ou équivalence au Baccalauréat (DAEU).

Étudiants titulaires de diplômes étrangers :

Les titulaires de diplômes étrangers doivent solliciter la validation de leurs études effectuées à l'étranger pour être autorisé à s'inscrire à l'Université Panthéon-Assas.

> [Procédures de candidature pour les étudiants étrangers](#)

> [Procédure DAP](#)

Les étudiants de nationalité française, les étudiants ressortissants de l'Union Européenne, de l'Espace économique européen, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, les étudiants justifiant d'une inscription dans une formation post-baccalauréat dispensée par un établissement français l'année précédant l'année universitaire pour laquelle ils postulent, doivent passer par le dépôt de candidature ouvert au mois de mai. Il ne leur est pas imposé de faire valider leurs diplômes obtenus à l'étranger.

L1

Conditions requises : Baccalauréat français / [DAEU](#).

Les étudiants non titulaires d'un de ces trois diplômes ou d'un diplôme national de grade supérieur doivent faire une demande de validation des acquis professionnels ([VAP](#)) pour intégrer la formation en L1 (voir ci-dessous).

Pièces à fournir sur le formulaire de candidature :

- Pièce d'identité (recto-verso)
- Relevé de notes du Baccalauréat / [DAEU](#) (ou copie du diplôme)
- Lettre de motivation (en français obligatoirement)
- Curriculum Vitae (en français obligatoirement)

L1 PAR [VAP](#) - L2 PAR EQUIVALENCE

Vous pouvez demander une entrée en L1 par [VAP](#) si vous ne disposez pas d'un Baccalauréat français / [DAEU](#) en faisant reconnaître :

- toute formation suivie dans un établissement ou une structure de formation publique ou privée, quels

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- qu'en aient été les modalités, la durée et le mode de sanction ;
- l'expérience professionnelle acquise au cours d'une activité salariée ou non salariée, ou d'un stage ;
- les connaissances et les aptitudes acquises hors de tout système de formation.

Pour entrer directement en L2 par équivalence :

Conditions requises pour les étudiants titulaires de diplômes français afin de pouvoir candidater : vous pouvez effectuer une candidature par équivalence en L2 si vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur français : CPGE, écoles, université, BUT (ex DUT), BTS... ou si vous disposez d'une expérience professionnelle de minimum 5 années. Un Bac + 1 n'est pas suffisant sauf si vous disposez d'au moins 5 années d'expérience professionnelle.

C'est une commission pédagogique qui, après étude de votre dossier, décidera de vous attribuer ou non une entrée directe en L2 selon votre demande initiale. La commission pédagogique pourra notamment décider de vous attribuer une entrée dans une année inférieure à celle que vous avez demandée.

Attention : seule la commission pédagogique est compétente pour juger si vous êtes apte à entrer directement en L2. Sa décision est par ailleurs souveraine.

Ne peuvent pas candidater à une entrée par équivalence :

- les anciens étudiants en information-communication à Paris-Assas en présentiel ou numérique, les étudiants en cours de cursus en information-communication à Paris-Assas en présentiel ou numérique. Les anciens étudiants de la licence en information-communication à Assas peuvent prétendre à candidater en équivalence si leur dernière année d'inscription en licence information-communication date au moins de plus 3 années (possible donc à partir d'une dernière inscription en date de 2019/2020). Dans le cas contraire, ils doivent réintégrer le niveau (L1, L2 ou L3) de leur dernière inscription.
- les étudiants en information-communication dans une autre université, en cours de cursus ou dont la dernière année de Licence en information-communication est postérieure à 2020/2021. (c'est-à-dire que peuvent passer par la procédure d'équivalence les anciens étudiants en information-communication dans une autre université dont la dernière année d'étude est au moins 2019/2020). Ces étudiants relèvent d'une procédure de transfert (voir infra).

Pièces à fournir sur le formulaire de candidature :

- Pièce d'identité (recto-verso)
- Diplômes et relevés de notes officiels (certifiés et tamponnés) de l'ensemble de votre cursus.
- Justificatifs (éventuels) de stages ou d'emploi dans le domaine du droit
- Lettre de motivation et curriculum vitae (en français obligatoirement)

Etude des candidatures : les dossiers de candidature sont examinés au cas par cas par une commission pédagogique composée d'enseignants de l'Université Paris-Panthéon-Assas. La commission peut être amenée à vous proposer une année inférieure à celle souhaitée.

L2 PAR TRANSFERT

Conditions requises et cumulatives :

- Ne pas avoir redoublé dans aucun de ces cursus ;
- Avoir validé les résultats de l'année ou des années d'études à la 1ère session d'examens ;

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Avoir une moyenne d'au moins 12/20 en L1 pour une inscription en L2 ;
- **Important** : ces conditions sont cumulatives, si l'une des conditions n'est pas remplie, le dossier est rejeté. Le statut AJAC n'est pas accepté.

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université